



Mairie de BOULOGNE SUR
GESSE
Place de la Mairie
31350 BOULOGNE SUR GESSE

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026 A 19H30**

Membres du Conseil Municipal en exercice : 19

Présents : ADOUE JEROME ; BON YVES ; BORIES Stéphane, CLERC André, DESSACS Denis, DUTREY myriam, GARNIER Delphine ; GERVAIS marina ; GESTRAS Manon ; LARRIEU Aloïs ; PELOU julien ; VERNHES Nadine

Absents et représentés : Alain BOUBEE pouvoir à BON Yves ; BELOU Dominique pouvoir à CLERC André, Fabienne CAUBET pouvoir à DUTREY Myriam ; NAVARRE Brigitte à Denis DESSACS ; DOURDOIGNE Thierry à ADOUE Jérôme

Absents et excusés : Hervé BOSC ; SACILOTTO Christian

Présidence : Monsieur Yves BON

Secrétaire désigné : Jérôme ADOUE

QUORUM ATTEINT

Le procès-verbal du 28 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité

Points à l'ordre du jour

MAIRIE DE BOULOGNE SUR GESSE

Place de la Mairie - 31350 Boulogne sur Gesse

Tél : 05.61.88.20.38

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le vendredi 5 juin 2026
à 19 heures 30 en session ordinaire.

Ordre du jour

Le présent conseil municipal est convoqué par le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

-décret N°2026-301 du 21 avril 2026

-arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux à désigner pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 joints à la présente notification

le maire notifie le jour fixé et heure de séance

- Point N°1 : Désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait BOULOGNE SUR GESSE, le 2026



POINT N°1 Election des délégués en vue des sénatoriales

La réunion obligatoire des conseils municipaux pour élire les délégués et suppléants qui participeront au vote des sénateurs lors des élections du 27 septembre 2026 fixée par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 s'est déroulée le 5 juin à 19h30.

L'élection s'est faite sans débat au scrutin secret sur une même liste paritaire (parité alternative),

Une seule liste a été déposée à savoir « Ensemble pour demain »

Pour Boulogne-sur-Gesse : 5 délégués et trois suppléants devaient être désignés

Résultats de l'élection

Nombre de conseillers présents et représentés à l'appel : 17

N'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 17

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrage exprimés : 17

Proclamation des élus :

M. Yves BON a proclamé élus délégués les candidats de listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation de la liste unique présentée et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus.

Le Conseil municipal a pris acte du délibéré du scrutin comme suit :

-BOUBEE Alain

-CAUBET Fabienne

-BON Yves

-DUTREY Myriam

-ADOUE Jérôme

- BELOU Dominique

- DESSACS Denis

-VERNHES Nadine

Fin de la séance 20H45

Le 5 juin 2026

Le Maire ou son représentant :

Yves Bon, 1^{er} adjoint



